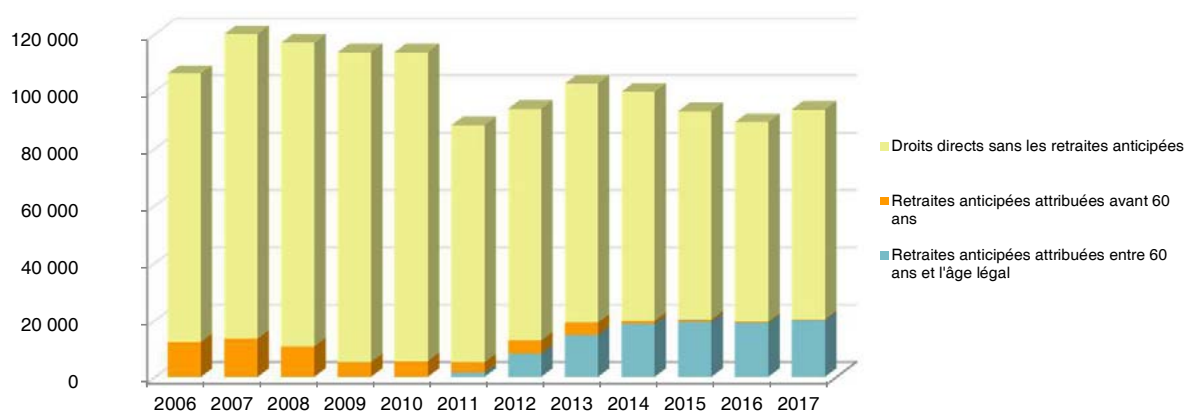


Retraités résidant en Carsat Île de France

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	46 210	60 911	107 121
Droits directs (retraites personnelles)	44 826	48 548	93 374
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 384	12 363	13 747
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	2 496	2 266	4 762

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 634	8 511	20 145
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,1 ans	63,0 ans
Droits dérivés	74,1 ans	73,2 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,3%	11,0%	10,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	20,8%	20,5%	20,7%
Polypensionnés	37,5%	30,3%	33,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	844 282	1 028 113	1 872 395
Retraités percevant un droit direct seul	830 029	787 450	1 617 479
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 569	44 931	46 500
Retraités percevant les deux à la fois	12 684	195 732	208 416
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,9%	2,8%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	93 747	57 686	151 433
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	944 €	763 €	845 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 232 €	1 125 €	1 181 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,3%	31,1%	22,4%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

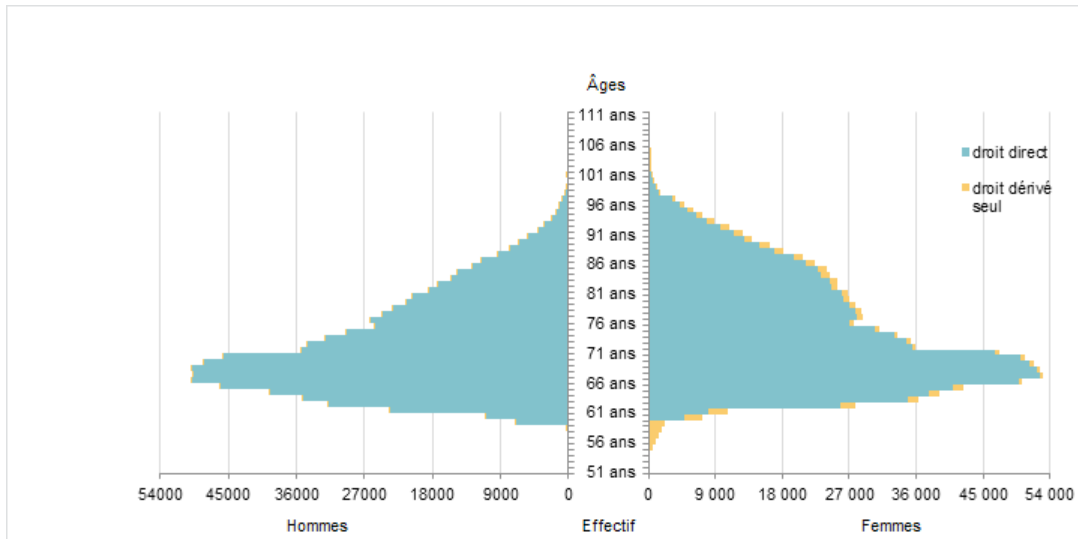
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

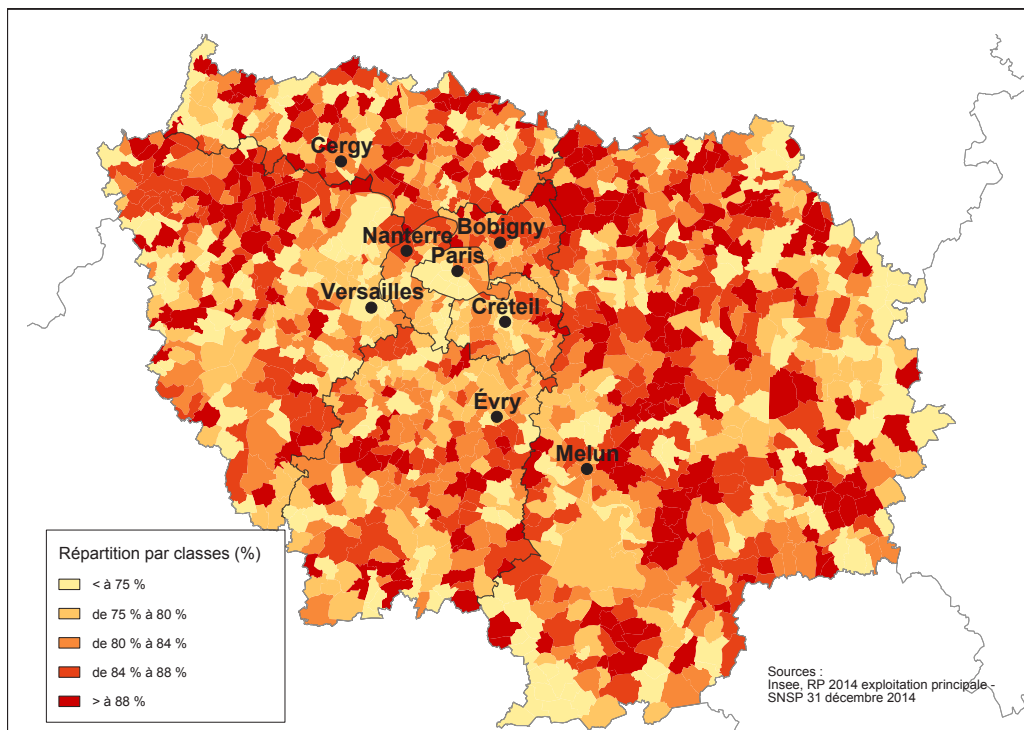
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Île de France

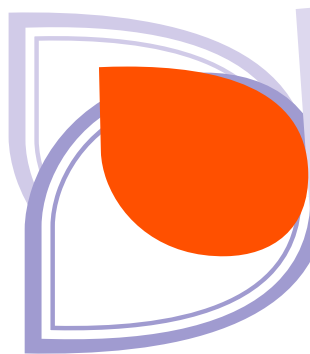


Prestataires payés par la Carsat Île de France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
75 - Paris	152 515	197 096	349 611
77 - Seine-et-Marne	97 924	113 707	211 631
78 - Yvelines	110 695	127 518	238 213
91 - Essonne	91 120	106 477	197 597
92 - Hauts-de-Seine	104 853	132 681	237 534
93 - Seine-Saint-Denis	98 867	110 456	209 323
94 - Val-de-Marne	91 163	114 451	205 614
95 - Val-d'Oise	83 216	96 946	180 162
Total Carsat Île-de-France	830 353	999 332	1 829 685
Total hors Carsat Île-de-France	442 945	501 505	944 450
Ensemble des prestataires	1 273 298	1 500 837	2 774 135

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

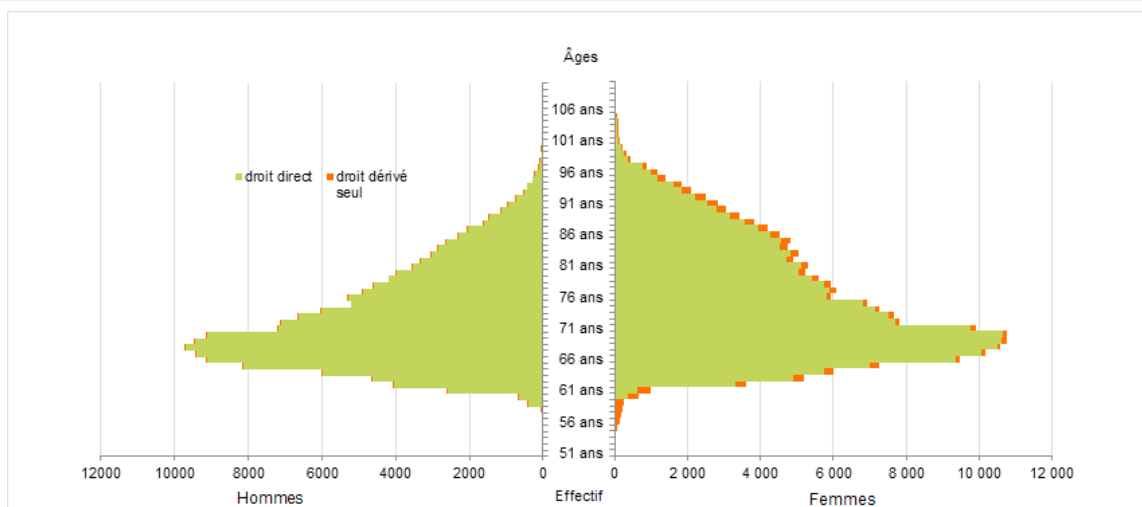


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 072	10 818	18 890
Droits directs (retraites personnelles)	7 892	9 131	17 023
Droits dérivés (retraites de réversion)	180	1 687	1 867
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	729	660	1 389
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	730	710	1 440
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,2 ans	64,1 ans	64,1 ans
Droits dérivés	75,3 ans	73,8 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,5%	33,6%	37,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	155 632	202 681	358 313
Retraités percevant un droit direct seul	153 496	165 921	319 417
Retraités percevant un droit dérivé seul	254	8 788	9 042
Retraités percevant les deux à la fois	1 882	27 972	29 854
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,5%	4,5%	5,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 845	4 821	10 666
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,7 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	898 €	779 €	831 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 239 €	1 164 €	1 199 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,8%	28,5%	23,3%

Pyramide des âges des résidents



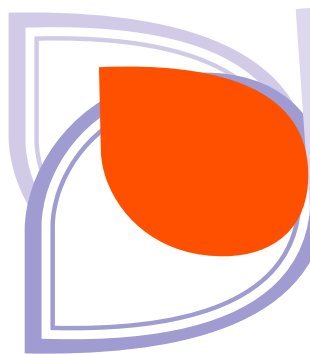
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

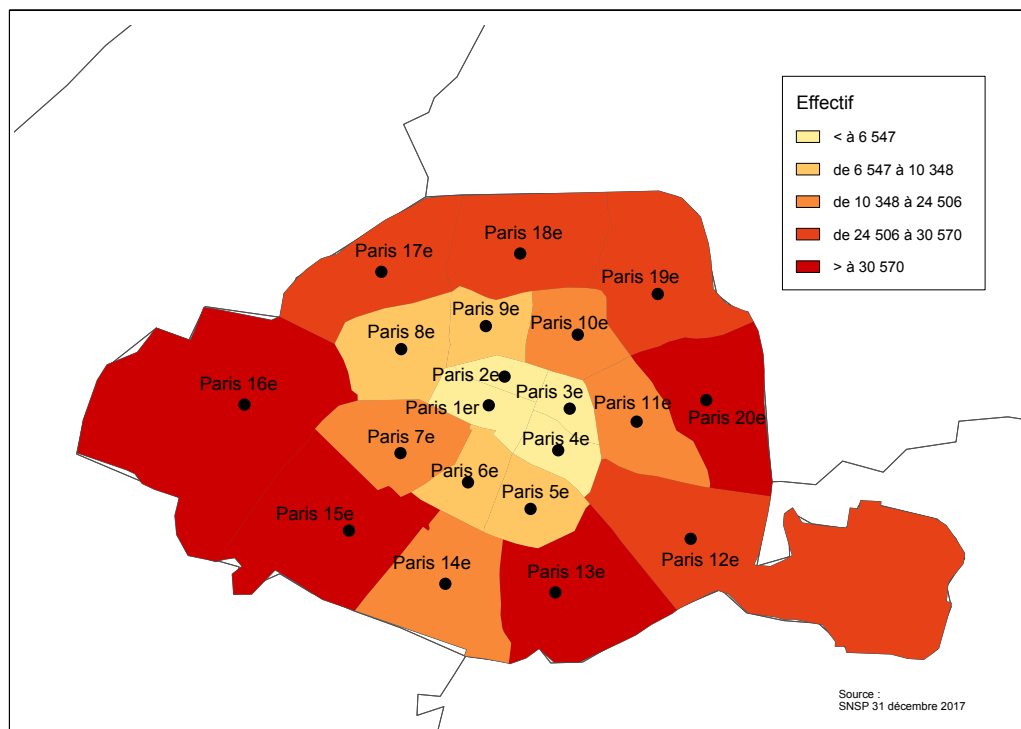
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

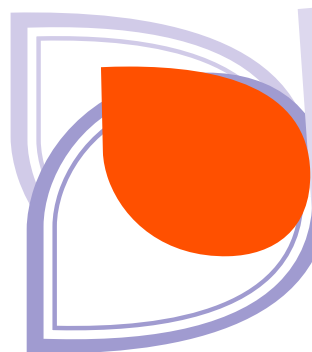


Retraités du régime général par arrondissement



Statistiques portant sur les 20 arrondissements de Paris

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble	Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
I ^{er} arrondissement	1 335	1 524	2 859	XI ^e arrondissement	10 404	12 703	23 107
II ^e arrondissement	1 295	1 417	2 712	XII ^e arrondissement	10 327	14 179	24 506
III ^e arrondissement	2 473	2 693	5 166	XIII ^e arrondissement	12 988	17 983	30 971
IV ^e arrondissement	2 134	2 699	4 833	XIV ^e arrondissement	9 462	13 963	23 425
V ^e arrondissement	3 988	5 624	9 612	XV ^e arrondissement	15 816	23 976	39 792
VI ^e arrondissement	3 509	4 531	8 040	XVI ^e arrondissement	14 058	18 102	32 160
VII ^e arrondissement	4 594	5 754	10 348	XVII ^e arrondissement	11 487	15 241	26 728
VIII ^e arrondissement	3 099	3 448	6 547	XVIII ^e arrondissement	12 452	14 919	27 371
IX ^e arrondissement	3 871	4 672	8 543	XIX ^e arrondissement	13 255	15 845	29 100
X ^e arrondissement	5 741	6 174	11 915	XX ^e arrondissement	13 340	17 230	30 570

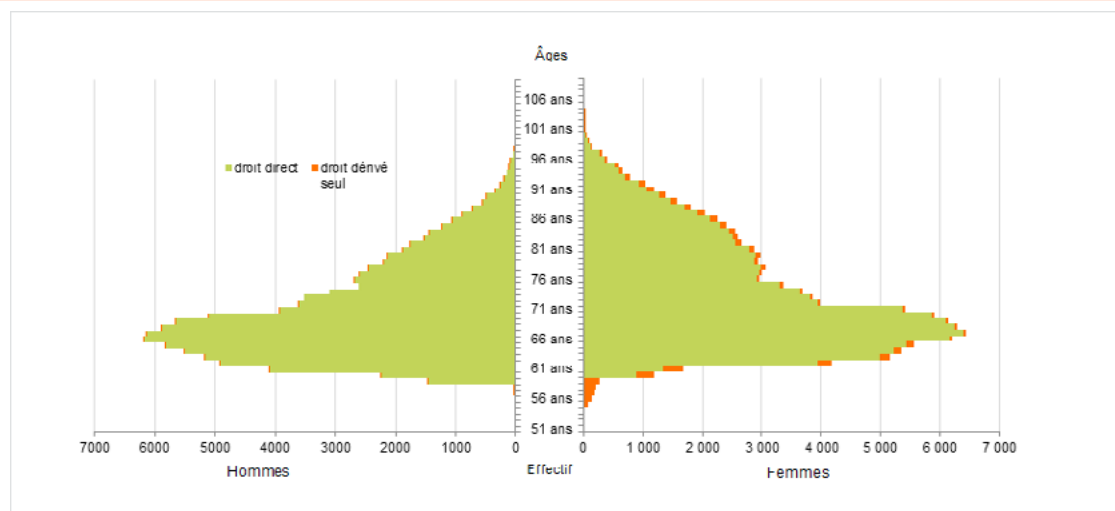


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 935	7 455	13 390
Droits directs (retraites personnelles)	5 725	5 829	11 554
Droits dérivés (retraites de réversion)	210	1 626	1 836
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	159	192	351
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 293	1 388	3 681
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,5 ans	62,3 ans
Droits dérivés	73,7 ans	72,9 ans	73,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	38,6%	32,3%	35,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	99 824	117 781	217 605
Retraités percevant un droit direct seul	97 693	87 399	185 092
Retraités percevant un droit dérivé seul	252	4 632	4 884
Retraités percevant les deux à la fois	1 879	25 750	27 629
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,0%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 753	10 073	29 826
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	73,9 ans	73,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	927 €	730 €	820 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 228 €	1 080 €	1 159 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,1%	34,7%	23,6%

Pyramide des âges des résidents



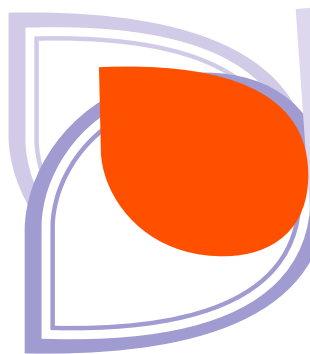
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

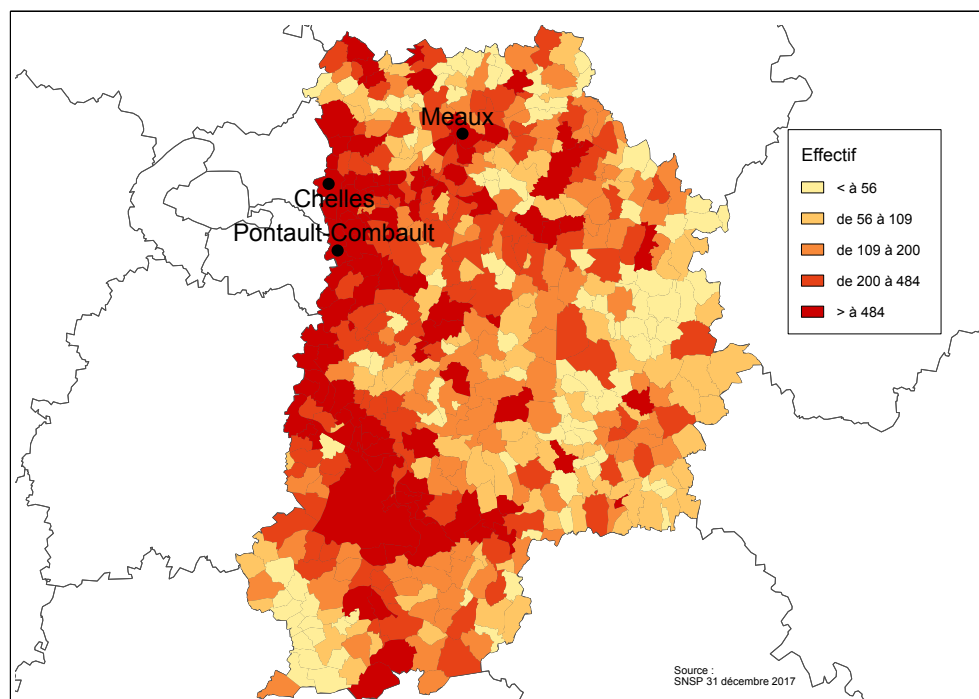
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



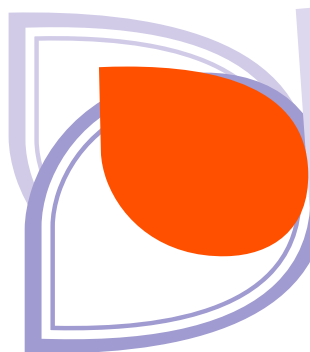
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chelles			
Nombre total de retraités	3 851	4 731	8 582
Retraités percevant un droit direct seul	3 769	3 604	7 373
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	179	186
Retraités percevant les deux à la fois	75	948	1 023
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	1,9%	2,2%
Meaux			
Nombre total de retraités	3 200	4 317	7 517
Retraités percevant un droit direct seul	3 111	2 910	6 021
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	239	247
Retraités percevant les deux à la fois	81	1 168	1 249
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	4,3%	5,0%
Pontault-Combault			
Nombre total de retraités	2 569	2 983	5 552
Retraités percevant un droit direct seul	2 523	2 300	4 823
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	110	115
Retraités percevant les deux à la fois	41	573	614
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,9%	1,5%	1,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

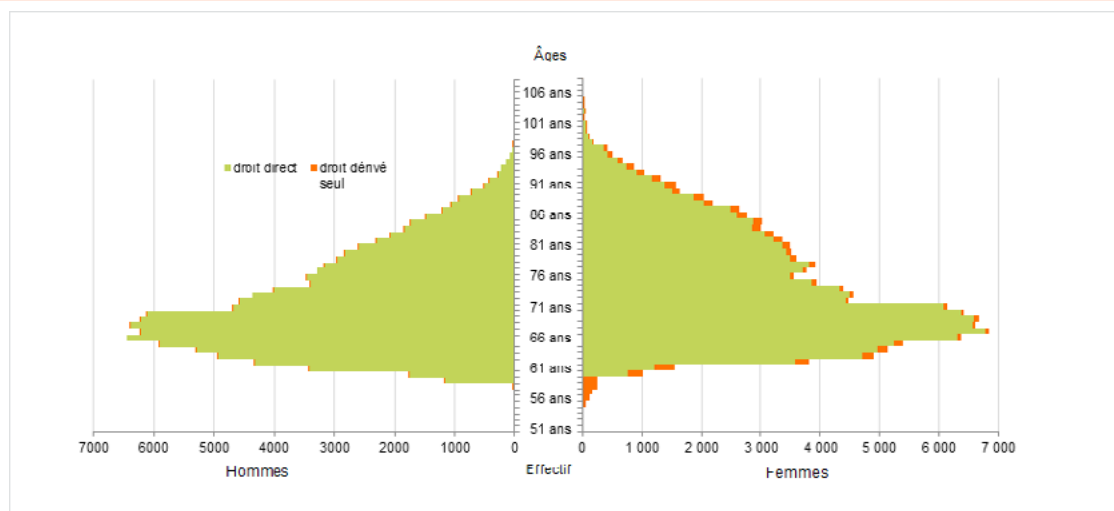


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 989	7 976	13 965
Droits directs (retraites personnelles)	5 845	6 316	12 161
Droits dérivés (retraites de réversion)	144	1 660	1 804
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	128	153	281
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 878	1 299	3 177
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	62,9 ans	62,7 ans
Droits dérivés	73,4 ans	74,0 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	36,5%	29,2%	32,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	112 586	131 775	244 361
Retraités percevant un droit direct seul	111 161	100 245	211 406
Retraités percevant un droit dérivé seul	156	5 649	5 805
Retraités percevant les deux à la fois	1 269	25 881	27 150
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	1,5%	1,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 566	8 420	22 986
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,7 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	1 025 €	757 €	880 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 268 €	1 132 €	1 208 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	7,9%	31,3%	20,3%

Pyramide des âges des résidents



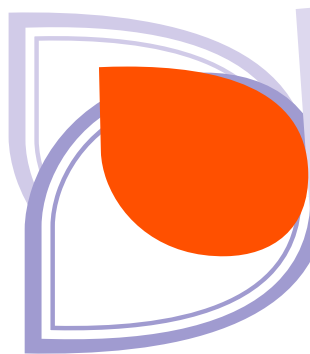
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

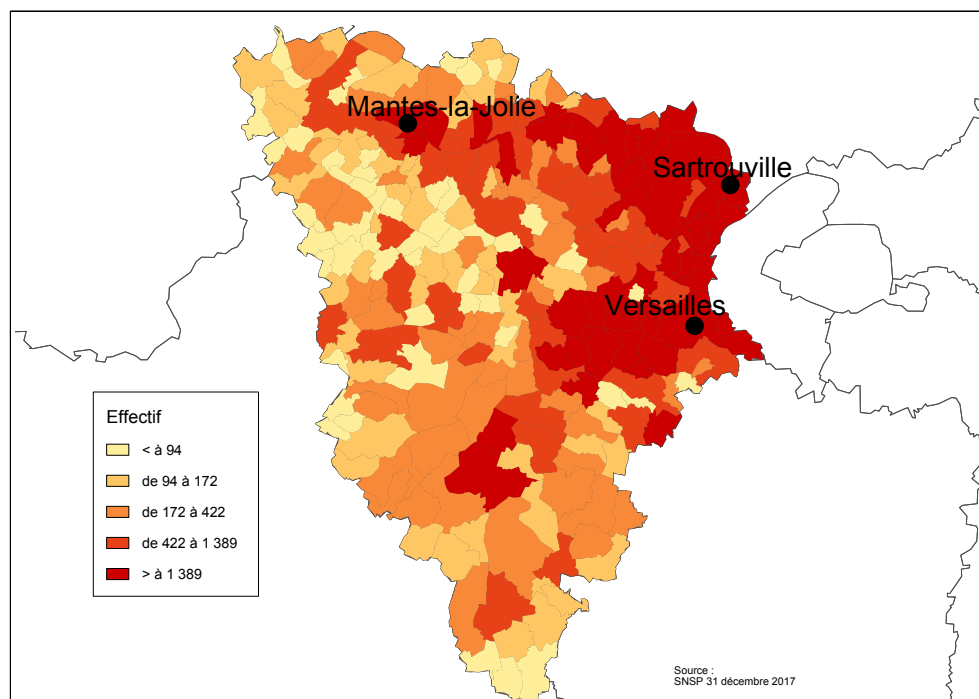
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



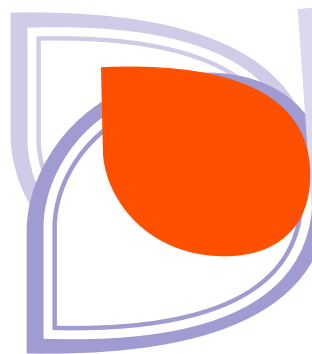
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Versailles			
Nombre total de retraités	6 198	8 178	14 376
Retraités percevant un droit direct seul	6 145	6 381	12 526
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	439	447
Retraités percevant les deux à la fois	45	1 358	1 403
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,2%	1,6%	1,4%
Sartrouville			
Nombre total de retraités	3 913	4 633	8 546
Retraités percevant un droit direct seul	3 838	3 399	7 237
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	196	201
Retraités percevant les deux à la fois	70	1 038	1 108
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	2,2%	2,6%
Mantes-la-Jolie			
Nombre total de retraités	3 469	3 546	7 015
Retraités percevant un droit direct seul	3 416	2 253	5 669
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	295	300
Retraités percevant les deux à la fois	48	998	1 046
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	3,4%	5,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

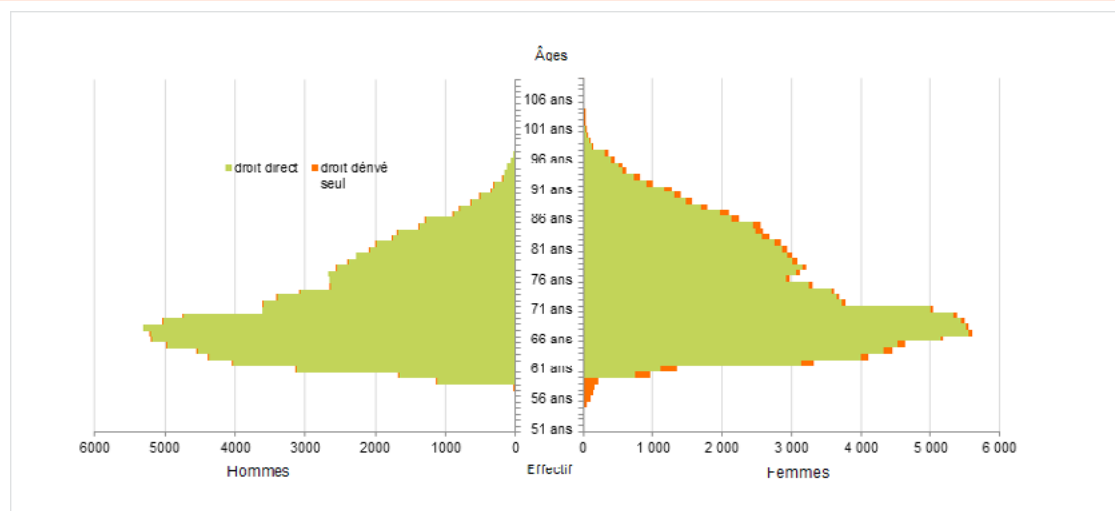


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 024	6 220	11 244
Droits directs (retraites personnelles)	4 887	4 930	9 817
Droits dérivés (retraites de réversion)	137	1 290	1 427
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	154	162	316
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 791	1 191	2 982
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	62,6 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,0 ans	73,9 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	35,7%	33,8%	34,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	92 487	109 767	202 254
Retraités percevant un droit direct seul	91 051	84 108	175 159
Retraités percevant un droit dérivé seul	156	4 027	4 183
Retraités percevant les deux à la fois	1 280	21 632	22 912
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	1,8%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 175	8 007	22 182
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	967 €	749 €	849 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 248 €	1 118 €	1 188 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,1%	31,3%	21,4%

Pyramide des âges des résidents



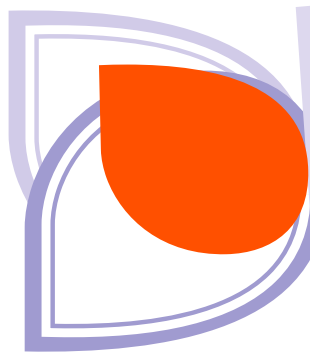
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

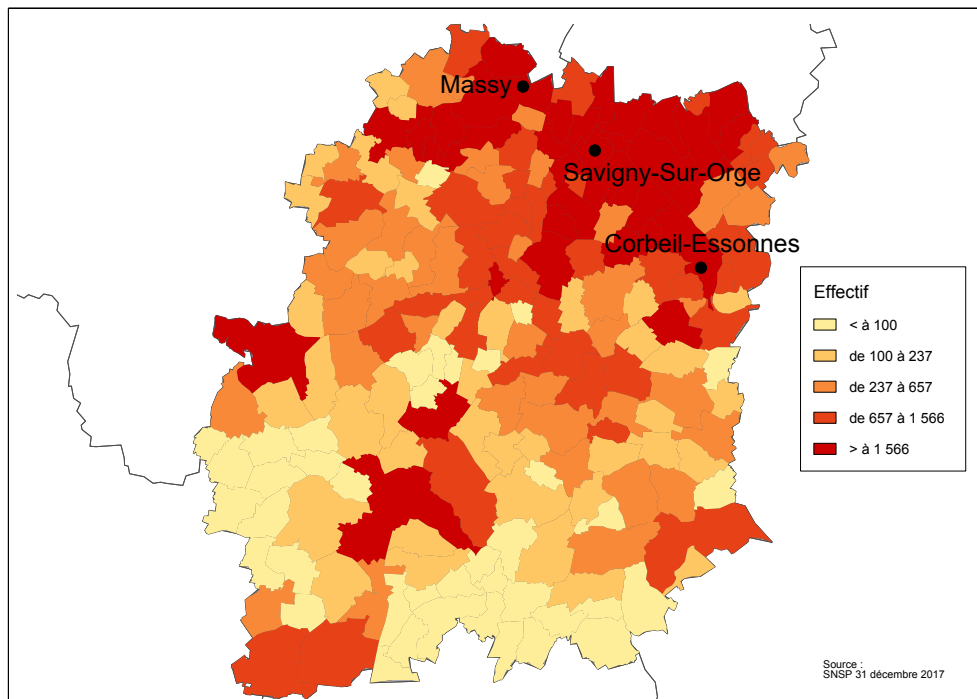
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



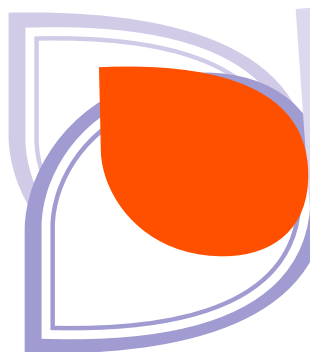
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Savigny-sur-Orge			
Nombre total de retraités	2 893	3 551	6 444
Retraités percevant un droit direct seul	2 846	2 722	5 568
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	126	129
Retraités percevant les deux à la fois	44	703	747
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,7%	1,4%	1,5%
Corbeil-Essonnes			
Nombre total de retraités	2 969	3 401	6 370
Retraités percevant un droit direct seul	2 901	2 403	5 304
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	185	188
Retraités percevant les deux à la fois	65	813	878
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	3,8%	5,5%
Massy			
Nombre total de retraités	2 798	3 434	6 232
Retraités percevant un droit direct seul	2 762	2 565	5 327
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	158	160
Retraités percevant les deux à la fois	34	711	745
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	2,3%	3,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

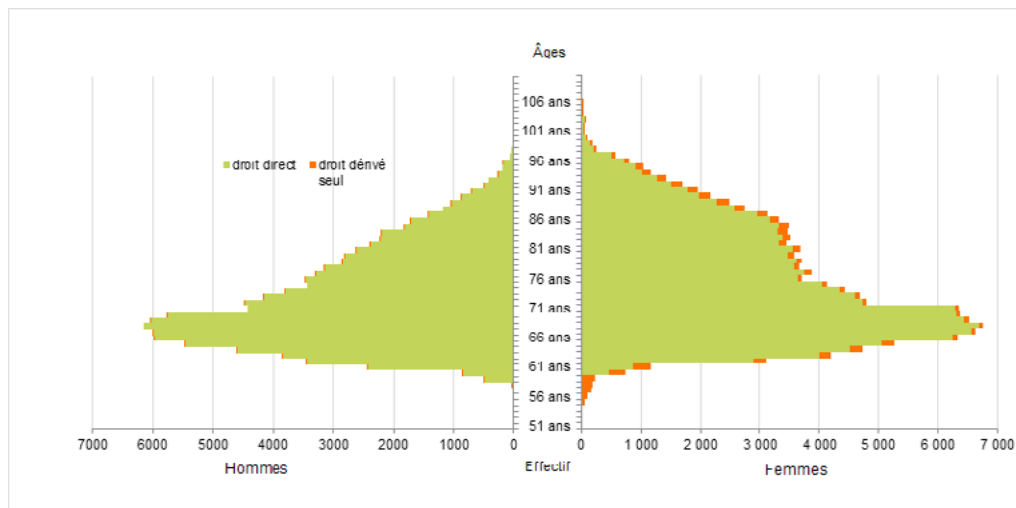


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 584	7 973	13 557
Droits directs (retraites personnelles)	5 435	6 337	11 772
Droits dérivés (retraites de réversion)	149	1 636	1 785
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	333	324	657
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	974	895	1 869
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,4 ans	63,4 ans
Droits dérivés	75,1 ans	74,4 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	39,3%	28,2%	33,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	106 614	136 395	243 009
Retraités percevant un droit direct seul	105 136	105 872	211 008
Retraités percevant un droit dérivé seul	172	6 092	6 264
Retraités percevant les deux à la fois	1 306	24 431	25 737
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,5%	2,7%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 487	5 860	13 347
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,7 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	976 €	801 €	877 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 244 €	1 153 €	1 199 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,7%	27,1%	19,8%

Pyramide des âges des résidents



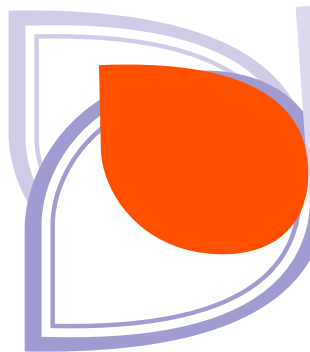
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

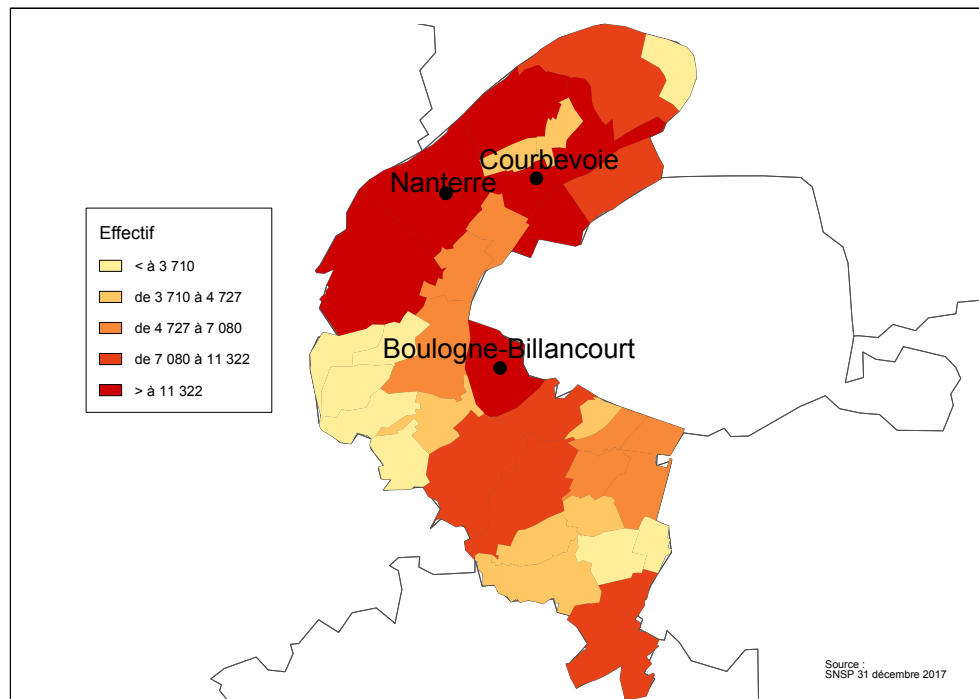
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



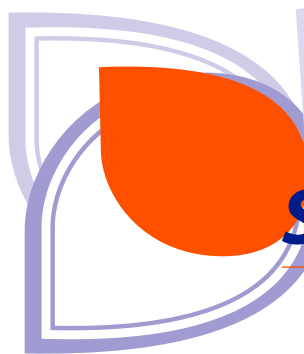
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Boulogne-Billancourt			
Nombre total de retraités	8 392	11 331	19 723
Retraités percevant un droit direct seul	8 303	9 058	17 361
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	505	515
Retraités percevant les deux à la fois	79	1 768	1 847
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	2,8%	2,9%
Courbevoie			
Nombre total de retraités	5 116	7 002	12 118
Retraités percevant un droit direct seul	5 058	5 668	10 726
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	221	228
Retraités percevant les deux à la fois	51	1 113	1 164
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	2,5%	2,6%
Nanterre			
Nombre total de retraités	5 641	6 281	11 922
Retraités percevant un droit direct seul	5 531	4 597	10 128
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	336	346
Retraités percevant les deux à la fois	100	1 348	1 448
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	4,7%	6,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

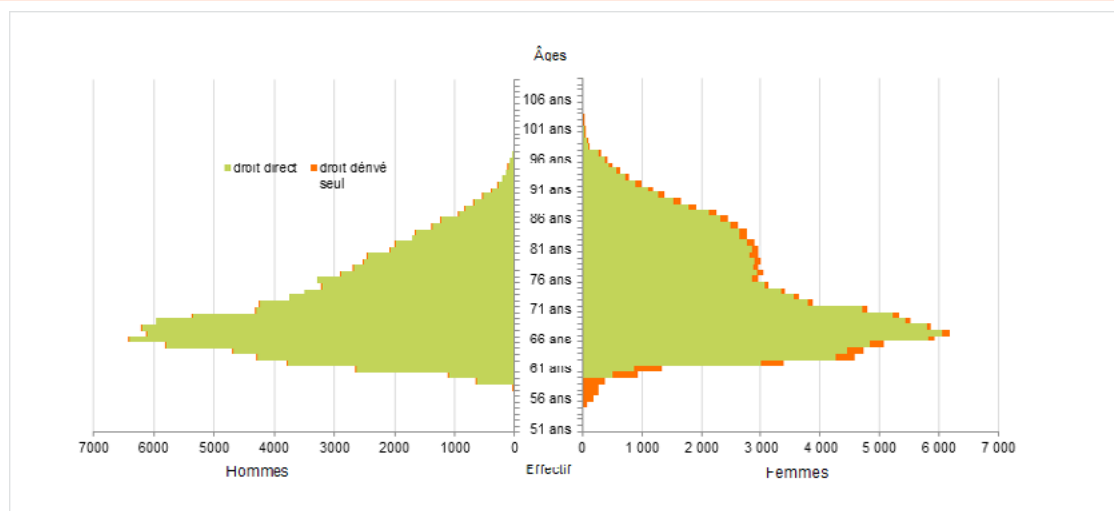


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 434	7 041	12 475
Droits directs (retraites personnelles)	5 210	5 443	10 653
Droits dérivés (retraites de réversion)	224	1 598	1 822
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	479	307	786
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 109	895	2 004
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,0 ans	63,0 ans
Droits dérivés	72,9 ans	70,5 ans	70,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	32,2%	24,7%	28,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	100 122	112 733	212 855
Retraités percevant un droit direct seul	97 833	80 895	178 728
Retraités percevant un droit dérivé seul	245	6 501	6 746
Retraités percevant les deux à la fois	2 044	25 337	27 381
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,4%	3,8%	5,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 807	6 461	16 268
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,3 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	892 €	746 €	814 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 164 €	1 079 €	1 124 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,3%	35,7%	26,3%

Pyramide des âges des résidents



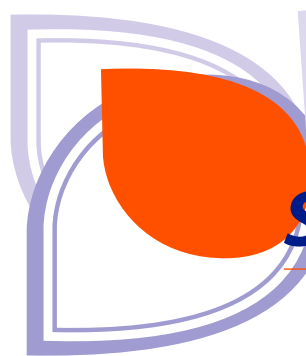
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

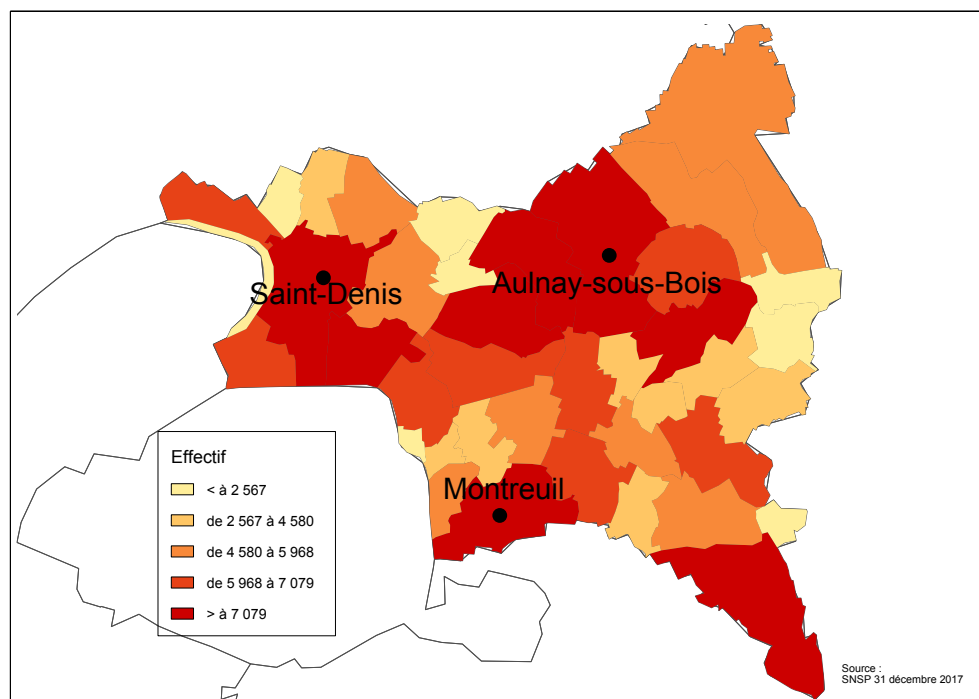
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



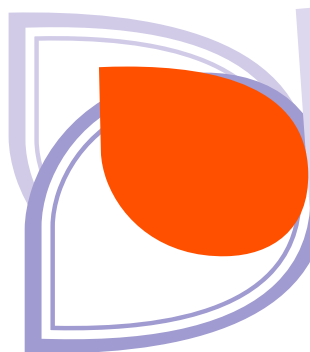
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montreuil			
Nombre total de retraités	7 152	7 779	14 931
Retraités percevant un droit direct seul	7 007	5 736	12 743
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	390	401
Retraités percevant les deux à la fois	134	1 653	1 787
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	3,6%	5,6%
Aulnay-sous-Bois			
Nombre total de retraités	5 932	6 480	12 412
Retraités percevant un droit direct seul	5 788	4 646	10 434
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	378	388
Retraités percevant les deux à la fois	134	1 456	1 590
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	3,2%	4,4%
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	6 083	5 860	11 943
Retraités percevant un droit direct seul	5 933	3 964	9 897
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	506	519
Retraités percevant les deux à la fois	137	1 390	1 527
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,3%	6,5%	8,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

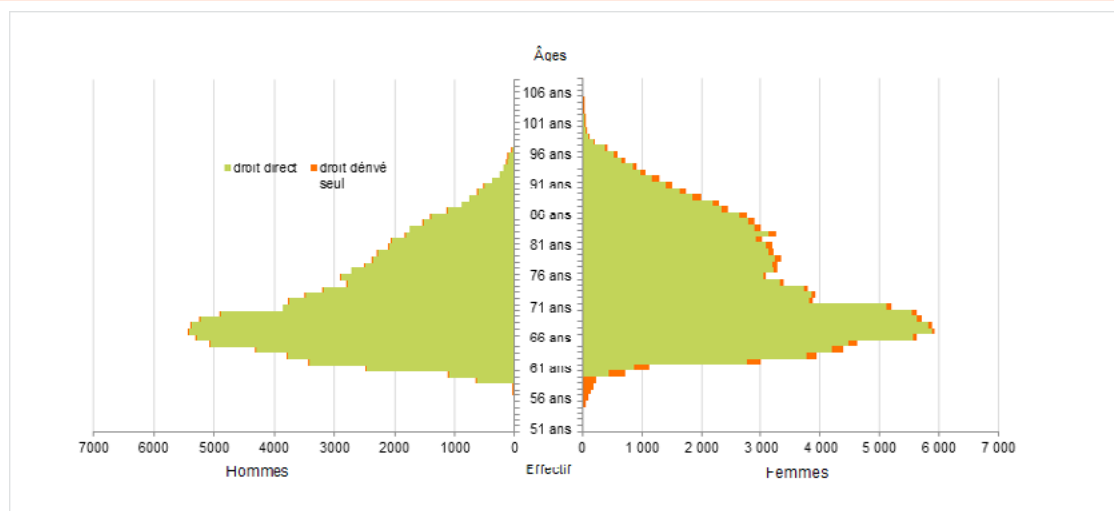


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 025	6 686	11 711
Droits directs (retraites personnelles)	4 861	5 258	10 119
Droits dérivés (retraites de réversion)	164	1 428	1 592
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	298	266	564
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 165	909	2 074
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,1 ans	63,0 ans
Droits dérivés	73,9 ans	73,3 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	38,2%	32,7%	35,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	92 474	117 377	209 851
Retraités percevant un droit direct seul	90 711	89 085	179 796
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	4 844	5 003
Retraités percevant les deux à la fois	1 604	23 448	25 052
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,9%	3,0%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 281	6 216	15 497
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,3 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	919 €	757 €	828 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 219 €	1 120 €	1 170 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,0%	31,0%	22,9%

Pyramide des âges des résidents



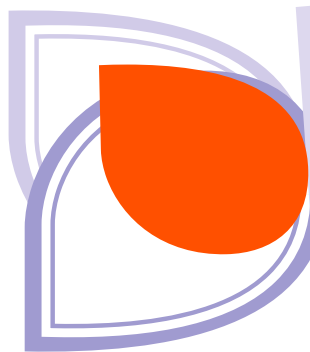
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

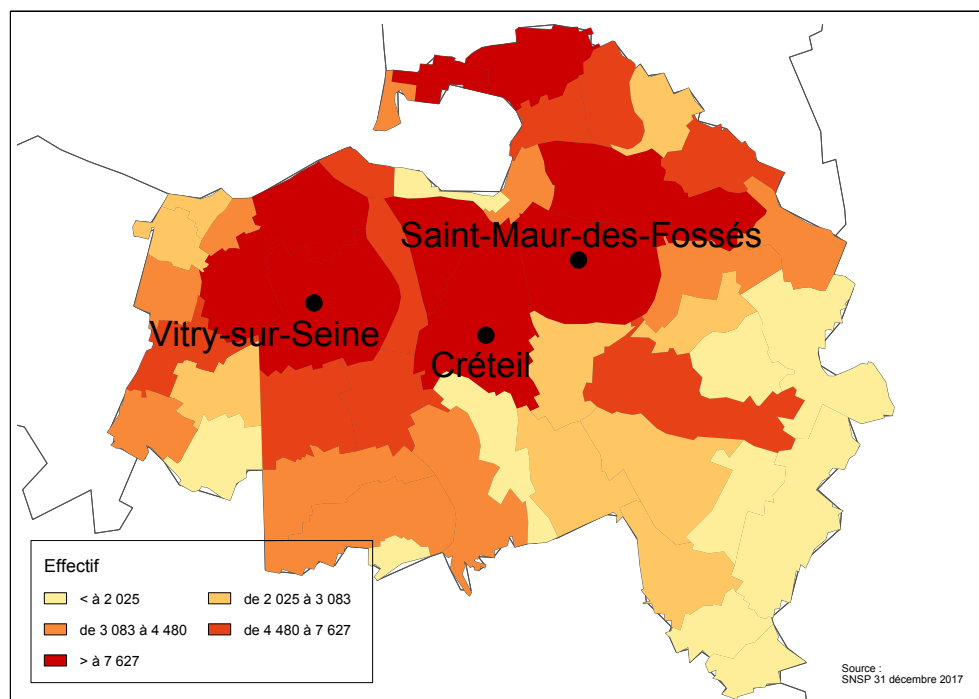
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



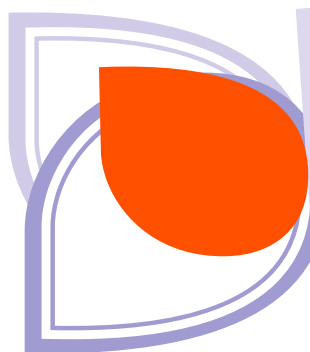
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Maur-des-Fossés			
Nombre total de retraités	6 545	8 654	15 199
Retraités percevant un droit direct seul	6 481	6 780	13 261
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	278	284
Retraités percevant les deux à la fois	58	1 596	1 654
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	1,2%	1,2%
Vitry-sur-Seine			
Nombre total de retraités	6 092	7 025	13 117
Retraités percevant un droit direct seul	5 950	5 124	11 074
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	374	378
Retraités percevant les deux à la fois	138	1 527	1 665
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,2%	4,9%	5,5%
Créteil			
Nombre total de retraités	5 350	7 010	12 360
Retraités percevant un droit direct seul	5 228	5 373	10 601
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	322	335
Retraités percevant les deux à la fois	109	1 315	1 424
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	4,1%	4,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

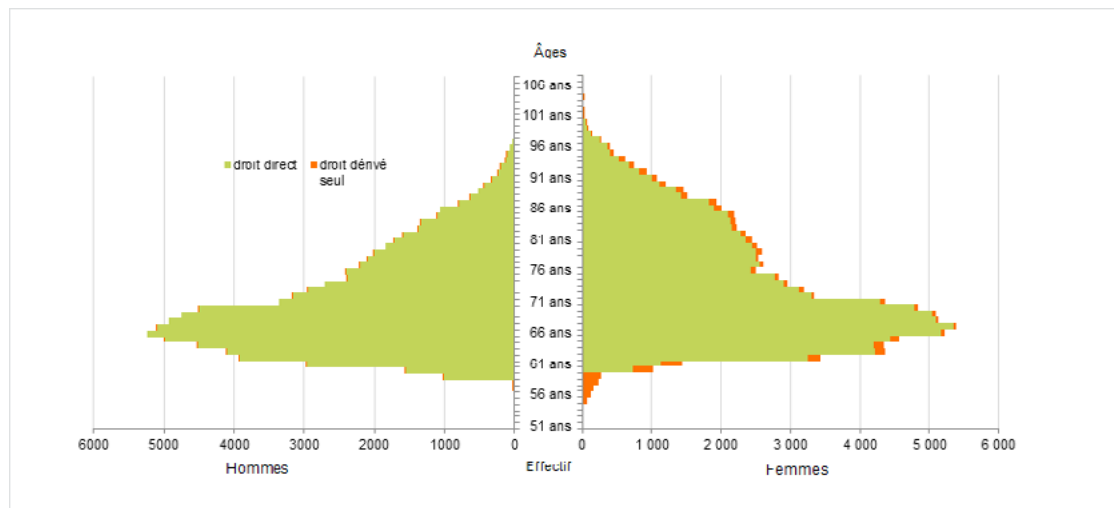


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 147	6 742	11 889
Droits directs (retraites personnelles)	4 971	5 304	10 275
Droits dérivés (retraites de réversion)	176	1 438	1 614
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	216	202	418
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 694	1 224	2 918
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	62,6 ans	62,6 ans
Droits dérivés	74,0 ans	72,6 ans	72,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	34,5%	26,5%	30,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	84 543	99 604	184 147
Retraités percevant un droit direct seul	82 948	73 925	156 873
Retraités percevant un droit dérivé seul	175	4 398	4 573
Retraités percevant les deux à la fois	1 420	21 281	22 701
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,2%	2,5%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 833	7 828	20 661
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,1 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	965 €	771 €	860 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 231 €	1 116 €	1 177 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,7%	31,6%	21,8%

Pyramide des âges des résidents



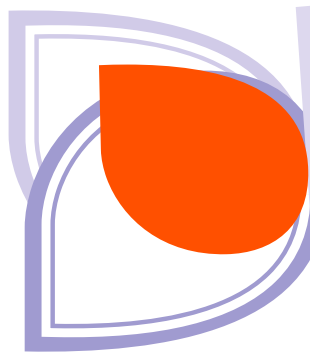
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

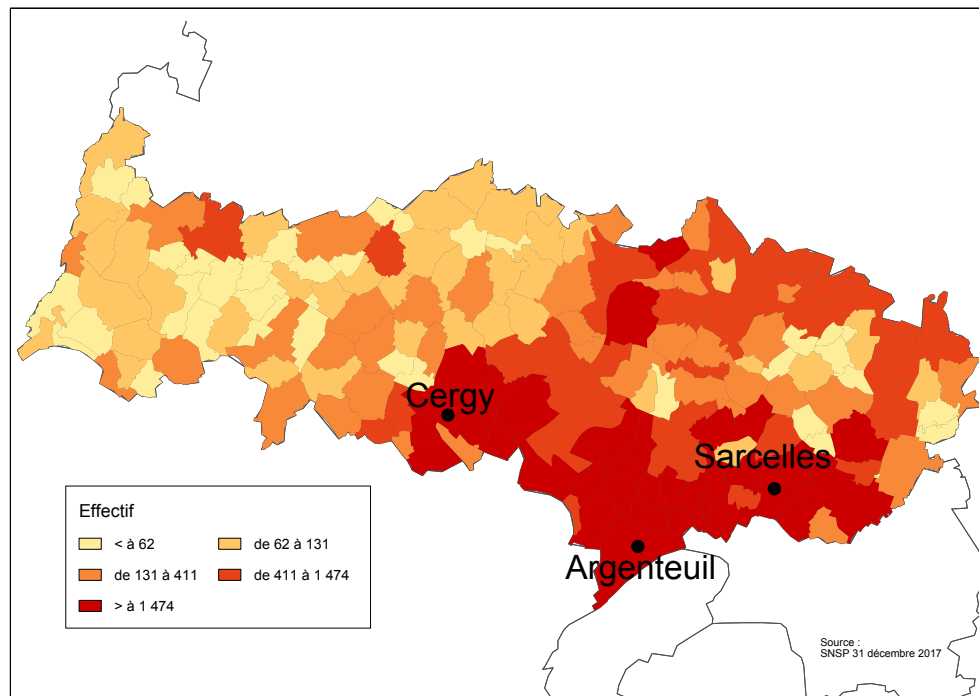
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Argenteuil			
Nombre total de retraités	7 413	8 024	15 437
Retraités percevant un droit direct seul	7 253	5 591	12 844
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	470	489
Retraités percevant les deux à la fois	141	1 963	2 104
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	4,1%	5,0%
Sarcelles			
Nombre total de retraités	3 444	4 028	7 472
Retraités percevant un droit direct seul	3 327	2 857	6 184
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	289	309
Retraités percevant les deux à la fois	97	882	979
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,3%	6,9%	7,6%
Cergy			
Nombre total de retraités	2 981	3 328	6 309
Retraités percevant un droit direct seul	2 924	2 561	5 485
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	196	202
Retraités percevant les deux à la fois	51	571	622
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	4,1%	4,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.